

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL
COMTÉ DE LAVIOLETTE-SAINT-MAURICE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 17 AVRIL 2019**

Séance extraordinaire tenue le 17^e jour du mois d'avril 2019 à 11 h 30 à la salle des assemblées publiques située au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, étant le lieu ordinaire des séances du conseil municipal. Aucune personne n'assistait à cette séance.

Sont présents monsieur Jacques Trépanier, conseiller, monsieur Jean-Pierre Binette, conseiller, madame Julie Régis, conseillère et monsieur Daniel Duchemin conseiller formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Luc Dostaler, maire. Monsieur Danny Roy est aussi présent et agit comme secrétaire de l'assemblée.

Messieurs les conseillers Jean-Guy Mongrain et Clément Pratte ne sont pas présents et leurs absences sont motivées.

Un avis de convocation a été signifié de main à main à chacun des membres du conseil municipal le 10 avril 2019 entre 11 heures et 12 heures attestant qu'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité était convoquée par monsieur Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, le 17^e jour du mois d'avril 2019 à 11 h 30 et qu'il y serait pris en considération les sujets suivants, savoir :

- 1- Adjudication d'un contrat – Véhicule pour le service d'urbanisme
- 2- Adjudication d'un contrat – Camion style « pick-up » pour le service des loisirs

**ADJUDICATION D'UN CONTRAT – VÉHICULE POUR LE SERVICE
D'URBANISME
2019-04-061**

Considérant que la Municipalité a transmis le 1^{er} avril 2019 une demande de prix aux deux fournisseurs, ayant déposés une soumission le 20 mars dernier dans le cadre des appels d'offres sur invitation pour l'acquisition de véhicules.

Considérant que les deux fournisseurs ont déposé une soumission avant la fermeture de la période pour soumettre un prix, soit avant 12 h 00 le 9 avril 2019, telles que ci-dessous :

St-Onge Ford	34 578,73 \$
La Pérade Ford inc. **Le montant total soumis est 33 460,83 \$, il y a une erreur au niveau de la TVQ qui aurait dû être de 2 890,46 \$ au lieu de 3 034,98 \$, le montant total a donc été corrigé.	** 33 316,31 \$

Considérant le plus bas soumissionnaire conforme au devis de soumission.

Considérant que la Municipalité avait demandé le prix de certaines options, dont celle pour les sièges chauffants (conducteur et passager) et que le prix de cette option est de 500,00 \$ plus les taxes applicables.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier, appuyé par madame la conseillère Julie Régis et résolu à l'unanimité que la soumission de « La Pérade Ford » soit acceptée pour la somme de 33 316,31 \$ taxes incluses, le

tout tel que décrit au devis de soumission en plus de l'option sièges chauffants (conducteur et passager) au montant de 500,00 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée

**ADJUDICATION D'UN CONTRAT – CAMION STYLE « PICK-UP » POUR LE SERVICE DES LOISIRS
2019-04-062**

Considérant que la Municipalité a transmis le 1^{er} avril 2019 une demande de prix aux deux fournisseurs, ayant déposés une soumission le 20 mars dernier dans le cadre des appels d'offres sur invitation pour l'acquisition de véhicules.

Considérant que les deux fournisseurs ont déposé une soumission avant la fermeture de la période pour soumettre un prix, soit avant 12 h 00 le 9 avril 2019, telles que ci-dessous :

St-Onge Ford	45 198,80 \$
La Pérade Ford inc. **Le montant total soumis est 45 522,06 \$, il y a une erreur au niveau de la TVQ qui aurait dû être de 3 932,34 \$ au lieu de 4 128,96 \$, le montant total a donc été corrigé.	** 45 325,44 \$

Considérant le plus bas soumissionnaire conforme au devis de soumission.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin et résolu à l'unanimité que la soumission de « St-Onge Ford » soit acceptée pour la somme de 45 198,80 \$ taxes incluses, le tout tel que décrit au devis de soumission.

Adoptée

**LEVÉE DE LA SÉANCE
2019-04-063**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin, appuyé par madame la conseillère Julie Régis et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour étant épuisé monsieur le maire lève la séance à 11 h 35.

Adoptée

S/ _____ S/ _____
Maire Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Luc Dostaler, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

S/ _____
Maire
